

La candidature portée par le SDE35, en association avec 9 territoires bretons lauréate de l'appel à projet ACTEE

Un programme national pour la rénovation énergétique des bâtiments publics



Regroupant les structures porteuses des CEP d'Ille-et-Vilaine, Rennes Métropole et le SDE22, la candidature coordonnée par le SDE35 a été retenue parmi 15 lauréats au niveau national.

Dans le cadre du programme ACTEE (Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Energétique), le jury composé de la DGEC, de l'ADEME, du Plan Bâtiment Durable, de la Banque des Territoires, de l'AMrF et de l'AMF s'est réuni le 2 décembre 2020 et a sélectionné 15 groupements pour bénéficier d'un soutien financier visant à accélérer la rénovation énergétique des bâtiments communaux. Près de 9 millions d'euros ont ainsi été accordés aux 15 groupements lauréats.

Le programme ACTEE, c'est quoi ?

Le programme ACTEE est un programme national CEE (Certificats d'Economie d'Énergie), porté au niveau national par la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies (FNCCR) et au niveau départemental par le SDE35. Il vise à fédérer les EPCI, les syndicats d'énergie et les collectivités afin d'impulser une vision énergétique commune et d'agir de façon mutualisée dans les territoires.

<https://www.programme-cee-actee.fr/>

Quels sont les enjeux associés ?

Le bâtiment représente à lui seul 76% de la facture énergétique des collectivités, réaliser des travaux d'économies d'énergie devient donc un sujet de préoccupation majeure. La rénovation énergétique permet non seulement de diminuer les émissions en CO², mais également de réduire les charges de la collectivité, tout en améliorant le confort des usagers. Les objectifs d'ACTEE sont de réaliser un état des lieux du patrimoine existant et d'engager une démarche patrimoniale pluriannuelle. L'accompagnement du programme porte aussi bien sur le financement d'études, d'achat de matériel, de ressources humaines et de maîtrise d'œuvre.

1 million d'euros pour aider les collectivités à réduire leurs consommations d'énergie

Le collectif animé par le SDE35 a permis d'obtenir 1 million d'euro pour aider les collectivités à réduire leurs consommations d'énergie.

Cette candidature collective regroupe 10 membres : le SDE35, l'ALEC du Pays de Rennes, le Pays de Fougères, le Pays des Vallons de Vilaine, la Communauté de communes Bretagne Romantique, la Communauté de communes Côte d'Émeraude, Vitré Communauté, Roche aux Fées Communauté, Rennes Métropole et le SDE 22.



**EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE
DES BÂTIMENTS PUBLICS**

- ▶ Rénovation énergétique
- ▶ Systèmes performants
- ▶ Solutions bas carbone
- ▶ Pilotage et régulation

Les avantages de la mutualisation

La diversité des membres de la candidature (syndicats d'énergie, association, Pays, EPCI) permet d'apporter une réelle plus-value dans la cohérence des actions vers la transition énergétique sur le département d'Ille-et-Vilaine et des Côtes d'Armor. La candidature regroupe l'intégralité des structures CEP bretonnes et des services dédiés aux questions énergétiques, ce qui va permettre de renforcer les retours d'expérience entre les acteurs du territoire.

L'objectif de cette candidature groupée est d'apporter une solution globale à la rénovation énergétique des bâtiments, en permettant aux petites collectivités de bénéficier de financements pour des aides à la décision (audits de bâtiments ou de chaufferie, AMO...), et aux réseaux d'ingénierie territoriale en énergie de s'équiper en matériels et autres outils facilitant leurs missions.

Les actions financées par le programme ACTEE

Chaque membre a proposé une série d'actions adaptées aux besoins de son territoire et de ses missions. Les services CEP travailleront sur l'accompagnement à la réalisation d'audits énergétiques, le contrôle des performances des systèmes CVC...

Les deux syndicats d'énergie apporteront une continuité territoriale du programme et mettent également leur ingénierie juridique et financière aux services des CEP et des collectivités. Cela passera par la passation de marchés pour la mise en place de schémas directeurs pluri-annuels sur les bâtiments des collectivités ou l'accompagnement à la mise en place de capteurs énergétiques dans plusieurs bâtiments publics.

L'économe de flux

Depuis mai 2020, le SDE35 s'est doté d'un économe de flux pour accompagner la mise en place d'actions sur la transition énergétique des bâtiments des collectivités. Spécialisé dans le suivi et les travaux énergétiques, il vient compléter l'équipe en charge des groupements d'achat d'énergie du SDE35 et fait le lien avec les conseillers en énergie partagés du territoire.

Contact : Thomas Berthiau, économe de flux
t.berthiau@sde35.fr



Parole à Thierry Restif, Maire de Retiers, représentant Roche aux Fées communauté, vice président en charge de la transition énergétique.

Quel est pour vous l'intérêt de cette mutualisation ?

Le SDE35 et ses partenaires veulent inciter et aider les collectivités à développer des projets de rénovation énergétique des bâtiments publics. Les communes vont bénéficier de l'expertise du SDE35, en complémentarité du conseil en énergie partagé mis en place sur les territoires partenaires. En mutualisant ces démarches, les collectivités veulent valoriser les retours d'expériences afin d'accélérer la transformation énergétique des territoires et prendre leur part dans la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Quelles actions concrètes de rénovation énergétique avez-vous prévu sur votre territoire ?

Partenaire du dispositif, Roche aux Fées Communauté veut renforcer et compléter son action autour de la rénovation énergétique des bâtiments publics et mieux accompagner ses communes. Des fonds de concours existent déjà, mais l'objectif est de mettre en place un véritable plan d'action programmé dans le temps, en priorisant les bâtiments énergivores. Des audits énergétiques complémentaires vont être réalisés pour guider les élus, qui s'engagent à réaliser des travaux. La collectivité va pouvoir également acquérir du matériel et des outils techniques en matière de domotique, afin d'optimiser et piloter les installations thermiques.

